Nouvelle GRILLE DE NOTATION de la Drôme - 2010 -

Instituteurs	Note pivot	PE	PE HCl.
	10 - 11,5 - 13	4ème	
	11 - 12,5 - 14	5ème	
7ème	12 - 13,5 - 15	6ème	
8ème	13 - 14,5 - 16	7ème	1er
9ème	14 - 15,5 - 17	8ème	2ème
10ème	15 - 16,5 - 18	9ème	3ème
11ème	16 - 17,5 - 19	10ème	4ème
	17 - 18,5 - 19,9	11ème	5ème
	18 - 19 - 19,9		6ème

Quelques commentaires :

- cette nouvelle grille n'a rien de révolutionnaire par rapport à la précédente et ne permettra pas notamment de gommer les problèmes liés aux changements d'échelons et de corps qui pénalisent souvent les enseignants entre 2 inspections ;
- la note maximum est **19,9** (!) et non plus 20 puisque la perfection n'existe pas selon l'inspecteur d'académie ; pour autant, pouvoir noter et évaluer les enseignants au dixième de point près relève de l'équilibrisme et/ou de la langue de bois ;
- la grille est plus simple et l'écart entre les notes basse et haute pour chaque échelon est stabilisé à **3 points** ;
- la **note pivot** fait son apparition et correspond approximativement à la note moyenne de la catégorie « satisfaisant » de l'ancienne grille.

Nous ne pouvons toutefois pas nous empêcher de nous nous questionner sur la pertinence de la note dans l'évaluation alors que pour nos propres élèves nous sommes très nombreux à avoir abandonné depuis longtemps l'évaluation normative.

Ce qui serait bon pour les élèves du primaire ne le serait pas pour leurs enseignants ?

De plus, chacun sait bien que la note, puisqu'elle intervient encore dans le barème de l'avancement, reste un élément qui fausse l'inspection et son rôle formateur.

Ainsi, l'inspection est souvent vécu comme un passage obligé et contraint pour augmenter sa note et ses « chances » d'être promu et non comme un moment d'échanges et de conseils centré sur la pratique professionnelle!